Canton du Valais

COMMUNE DE VETROZ

Plan des zones réservées "Secteurs stratégiques"

selon les art. 19 LcAT et 27 LAT

Octobre 2023

Echelle : 1 :4 000

Décidé par le Conseil municipal le 19 octobre 2023

Le Président

Le Secrétaire

Version : Enquête publique			
Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé
19.10.2023	AFD	OE	AFD
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée par le CC GEO - canton du Valais

Auteur du projet :

bisa aménagement du territoire

Av. du Rothorn 10
3960 Sierre
+41 27 451 75 75
info@bisasierre.ch

E:\2012\PROJETS\Amenagement_territoire\ARCVIEW\MAP\Révision\PAZ_Avis_préalable\2012_Révision\PAZ_Avis_préalable.aprx

Document 2/2

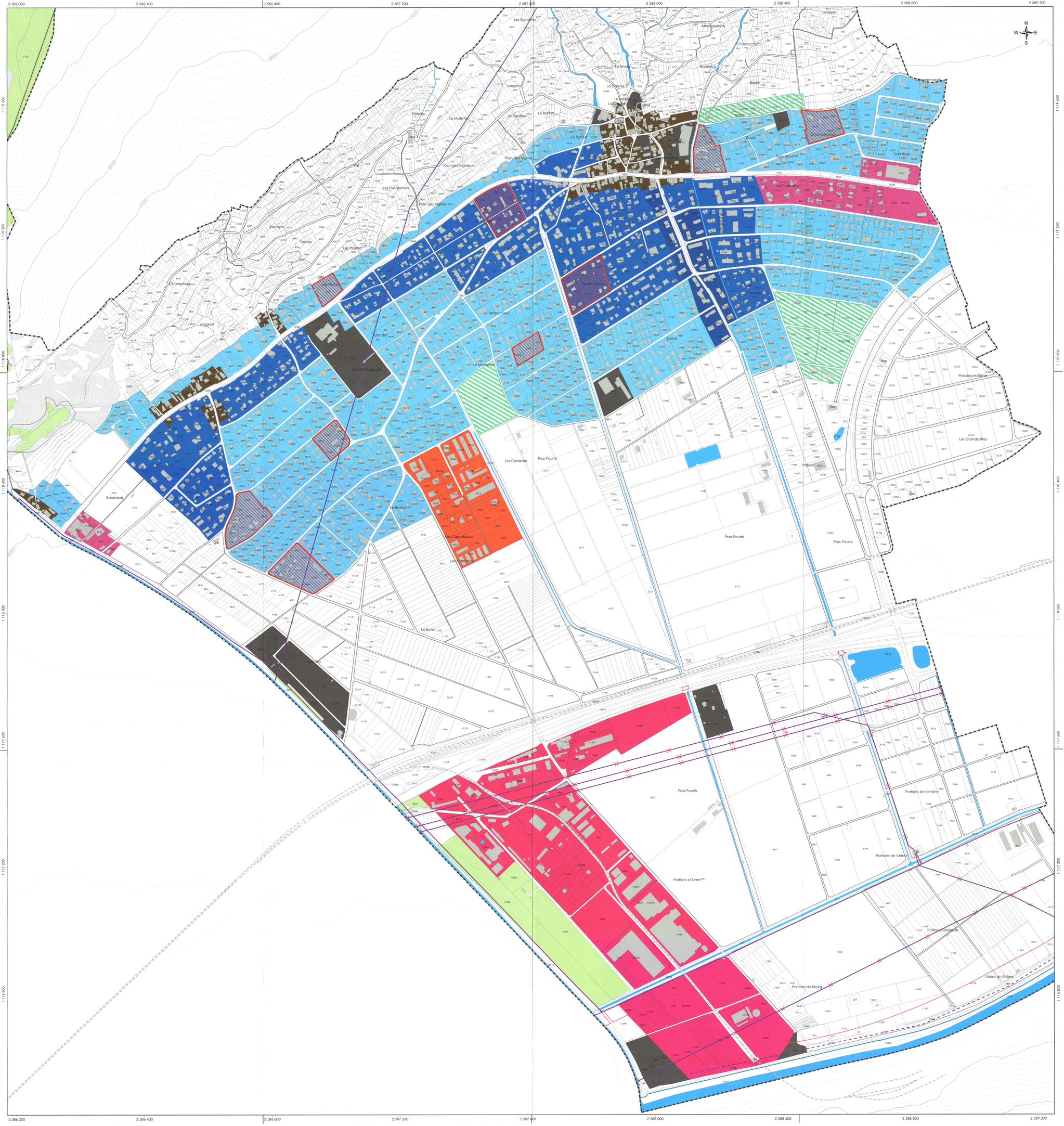

Légende

Affectation du sol

- Zones réservées selon les art. 19 LcAT et 27 LAT (10.3 ha)

Zones à bâtir en vigueur

- Zone de village et hameaux
- Zone résidentielle 0.7
- Zone résidentielle 0.5
- Zone résidentielle 0.3
- Zone mixte commerces, logements 0.6
- Zone artisanale
- Zone industrielle
- Zone de constructions d'installations publiques
- Zone d'affectation différée

Zones agricoles

- Zones agricoles

Aire forestière

- Aire forestière

Zone inculte

- Zone inculte

Autres

- Cours d'eau
- Conduite forcée
- Gazoduc

Bâtiments

- Bâtiments existants (octobre 2023)

Limites communales

N.B. fond cadastral et bâtiments selon état au 16.10.2023